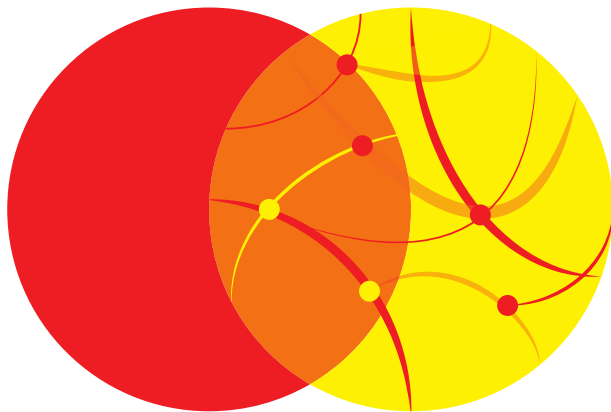




NOUVELLE RÉGION NOUVEAU RÉSEAU

*LES TROIS AGENCES D'URBANISME
AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
EN RÉGION OCCITANIE*

juillet 2016

Les dispositions récentes prises par la réforme territoriale identifient la Région comme chef de file en aménagement du territoire, rôle traduit par sa compétence exclusive d'élaboration du SRADDET. Ce dernier couvre ainsi divers champs d'intervention de la Région (intermodalité, mobilités, climat/air/énergie, biodiversité, aménagement, etc.). Le futur SRADDET doit se construire autour de quatre enjeux :

- un schéma intégrateur,
- un schéma prescriptif et territorialisé,
- un schéma négocié exprimant la stratégie régionale,
- un schéma à mettre en oeuvre par les documents d'urbanisme et la contractualisation.

Né d'une volonté de rationaliser l'action publique locale, le SRADDET doit être concomitant avec l'évolution des pratiques, vers plus de coopération, de transversalité et de mutualisation des moyens. En ce sens, les agences d'urbanisme de la Région Occitanie (Nîmes-Alès, Perpignan et Toulouse) se sont saisies de ces nouvelles problématiques. Fortes d'une connaissance des territoires, d'un rôle d'expertise et d'animation, les agences ont ainsi souhaité se mobiliser auprès de la Région.

Les besoins des territoires doivent être finement évalués et pris en compte pour la détermination des orientations du futur schéma. Dans un espace très large et diversifié que représente le nouveau périmètre régional, interroger ceux-ci et déterminer ensemble les enjeux locaux semble essentiel.

Aussi, la Région Occitanie, étant déjà couverte par différents documents de planification (SRADDT, InterSCoT, SCoT, schémas thématiques tels que le schéma de massif, etc.), le futur SRADDET, pour assurer sa réussite, ne pourra pas devenir un simple document juxtaposant les schémas régionaux existants. Il devrait être à la croisée d'une stratégie régionale volontariste, se placer comme référence quant à ses déclinaisons opérationnelles et être le reflet d'une prise en compte des systèmes territoriaux, de la même manière que des spécificités locales.

Les agences d'urbanisme de la nouvelle Région Occitanie ont souhaité mettre en commun leur savoir-faire et partager leur connaissance du territoire. Par cette mise en réseau, A'U, AURCA et aua/T proposent d'apporter leur contribution dans la réflexion préalable à la définition d'une stratégie régionale d'aménagement et à sa mise en oeuvre.

1

.....

Stratégies régionales et besoins des territoires :

Une articulation à créer.....

► La portée du futur SRADDET

Le SRADDET représente un bon instrument à la fois d'expression de la stratégie de l'aménagement du territoire régional en concertation avec les territoires sur le moyen et long terme, mais également une mise en cohérence des stratégies politiques sectorielles régionales, en prenant en compte les nouveaux périmètres. Pour autant, le SRADDET peut également être identifié comme un document de référence à portée réglementaire (puisqu'opposable aux documents d'urbanisme infrarégionaux), guide et cadre pour la déclinaison des politiques régionales.

Afin de définir le niveau d'ambition du SRADDET, la vision politique et territorialisée doit s'inscrire dans une réflexion préalable sur la manière d'articuler différents rôles que peut jouer ce schéma :

- le SRADDET comme la **colonne vertébrale d'un projet** (orientations stratégiques, actions ciblées),
- le SRADDET comme un **outil de gouvernance** (efficacité et coordination de l'action publique),
- le SRADDET comme un principe de **cohérence des moyens des territoires** et de l'ingénierie, garantissant sa réussite (identification fine des besoins, ressources et implication de l'ingénierie locale).

► La stratégie régionale à l'oeuvre

Potentiellement lié au processus de contractualisation régionale et/ou conventionnement, le SRADDET traduit des enjeux qui nécessitent la retranscription de besoins des territoires.

Dans cette logique, la stratégie régionale mise en place organise son action à travers les **compétences** qu'elle porte (dans une approche thématique). Celles-ci sont étroitement liées aux configurations spatiales de la Région et permettent de croiser enjeux thématiques et espaces géographiques. L'importance consacrée aux **territoires** permet de mettre en lumière les spécificités locales et également d'articuler compétences et jeu d'échelles.

De nombreux **dispositifs** d'aides suprarégionaux passent par l'institution régionale, en appui à ses propres politiques publiques. La Région est donc à l'interface entre les territoires qu'elle couvre et la mise en oeuvre d'une politique nationale.

A l'instar des politiques régionales territorialisées, le SRADDET serait le document phare d'expression d'une stratégie régionale d'aménagement. Au regard de ses orientations basées sur des réalités territoriales et de son degré de prescriptivité, il pourrait mettre en lumière la singularité et les spécificités des territoires.

► La prise en compte nécessaire des besoins des territoires

Si l'harmonisation des politiques régionales est un enjeu, cela doit se faire en identifiant les spécificités locales et en capitalisant les savoir-faire présents sur le territoire. Il s'agit donc d'associer les différents acteurs à la réflexion préalable, à l'élaboration et à la mise en oeuvre du SRADDET. Les réalités territoriales révèlent des besoins, tant dans la mutualisation et le travail en collaboration avec tous les acteurs, que dans les missions de ces derniers.

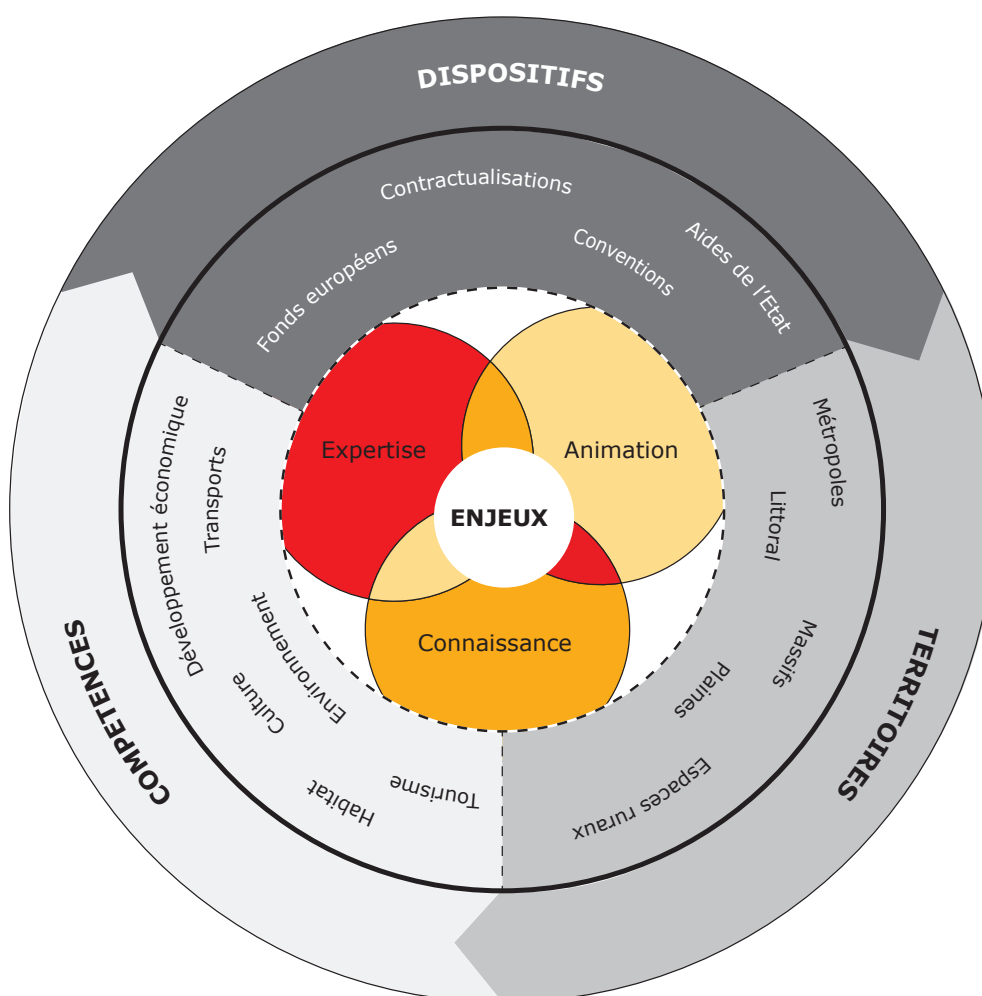
L'analyse de ces besoins est un préalable indispensable à toute réflexion sur les coopérations (territoriales, interterritoriales, régionales, interrégionales, etc.) et dans un principe de subsidiarité. Ils font donc l'objet d'une approche territorialisée de la stratégie d'action des politiques régionales.

► La nécessité d'une ingénierie spécifique

En réponse à l'identification et à la prise en compte des besoins des territoires, l'ingénierie locale occupe un rôle essentiel. En cela, les agences d'urbanisme sont identifiées comme des acteurs clés dans la mise en oeuvre des stratégies régionales (AMO, conseil, centre de ressources etc.).

Moyens spécifiques de la territorialisation des politiques publiques, les agences assurent un rôle d'**expertise** grâce à leurs équipes pluridisciplinaires et leurs retours d'expérience. Riches d'un programme partenarial diversifié, elles sont également un outil d'**animation** territoriale et d'acculturation. Fortes de leur méthodologie de travail, d'outils et d'indicateurs pertinents, les agences de la Région, parties intégrantes d'un réseau national fédérant 1 600 professionnels de l'urbanisme au sein de 50 agences, sont également au coeur de l'observation, l'analyse et la **connaissance** des territoires.

Approche intégrée de la stratégie régionale en matière d'aménagement



2 Des SRADDT au SRADDET

Occitanie en transition

La lecture croisée des SRADDT des Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon permet d'identifier les points de convergence et les spécificités de chaque SRADDT. Elle met en évidence les enjeux pour l'élaboration d'un SRADDET à l'échelle de la nouvelle Région Occitanie.



► Enjeux issus de la lecture croisée des deux SRADDT

Bien qu'élaborés dans la même période, les SRADDT sont sensiblement différents dans leurs approches respectives.

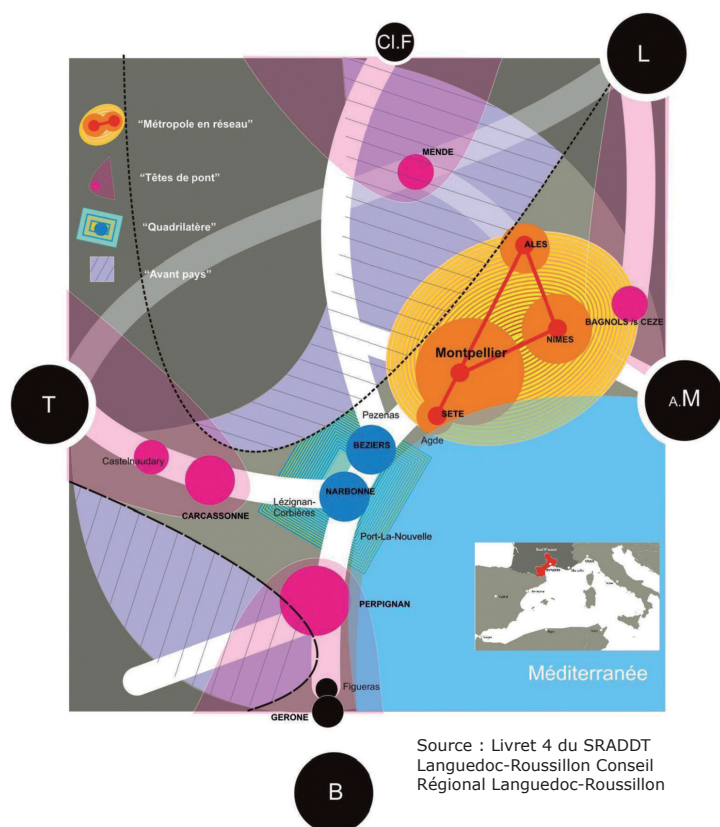
Le SRADDT de **Languedoc-Roussillon** affiche plusieurs objectifs chiffrés en termes d'accueil de population, de réduction de la consommation d'espace, de part modale, etc. Il met en exergue des concepts géographiques d'appréhension de l'espace et d'appropriation du SRADDT : notions de plaque métropolitaine, tête de pont, quadrilatère, et avant-pays.

Le SRADDT de **Midi-Pyrénées** est en revanche moins précis.

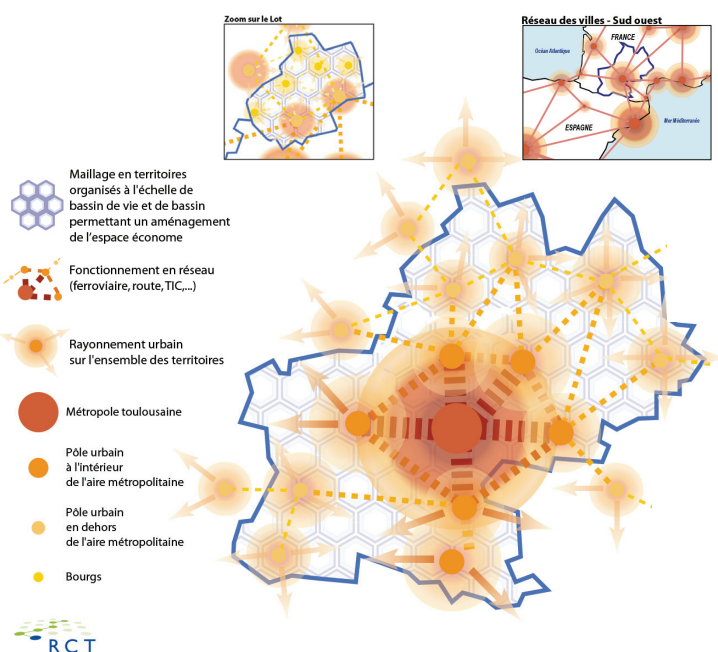
— Les enjeux communs aux deux SRADDT :

- l'accueil de population dans un souci de gestion économe de l'espace,
- le rayonnement régional et l'ouverture sur les territoires voisins,
- la polarisation et l'accueil de population pour deux régions très attractives,
- la lutte contre le réchauffement climatique
- la complémentarité (MP) et la solidarité (LR) entre territoires urbains / ruraux,
- le développement des énergies renouvelables
- les stratégies communes Région / acteurs du territoire (public et privé),
- les villes en réseau grâce à une meilleure desserte TER et LGV,
- la diversification et le soutien à l'activité agriculture,
- le développement touristique,
- le massif pyrénéen et la coopération transfrontalière via le réseau InterReg : Espagne France – Andorre,
- le développement d'une politique foncière régionale.

SRADDT LR : le territoire du Languedoc-Roussillon dans les dynamiques régionales



SRADDT MP : Aménager l'espace régional pour un développement équilibré et une gestion raisonnée des ressources



► Mise en perspective des objectifs du SRADDET avec le bilan des SRADDT

Il ressort de la lecture croisée des SRADDT que ce n'est pas tant l'addition des deux schémas qui permettra d'élaborer le SRADDET, mais plutôt une nouvelle démarche à l'échelle de la nouvelle région Occitanie. Pour autant, le bilan des SRADDT permet d'alimenter la réflexion préalable à l'élaboration du SRADDET.

Les **principaux enjeux** pour la réalisation du SRADDET :

- la définition d'une armature territoriale concertée pouvant reposer sur une typologie de territoires,
- l'identification des conditions de mise en oeuvre et de déclinaison des orientations du SRADDET,

- la mise en place de nouveaux systèmes de gouvernance locale favorisant l'articulation entre les documents de planification, et en particulier le lien entre SRADDET et SCoT (interSCoT),
- l'intégration des différents schémas régionaux alors même que les méthodes d'élaboration et de mise en oeuvre sont hétérogènes,
- le développement des systèmes de communication, conditions sinequanone au fonctionnement de la Région (transports et développement du numérique),
- l'articulation entre les différents réseaux de transports TER, intercités, TGV, autocars et le développement de l'intermodalité,
- l'adaptation au changement climatique en particulier pour les milieux montagnards et les littoraux.

► **Tableau de synthèse de la lecture croisée
des orientations stratégiques des deux SRADDT**

Languedoc-Roussillon (25 septembre 2009)

L'accueil : vers un espace économe

- Accueillir entre 500 000 et 800 000 habitants d'ici 2030
- Réduire de 30 % la consommation d'espace liée à la production de logements neufs
- Privilégier une croissance urbaine hors littoral
- Vers une politique de l'habitat durable (périurbain, formes urbaines)
- Allier accueil démographique et biodiversité (TVB)
- 80 % de la population à moins de 15 mn d'un pôle d'échanges
- Densité > à 40 logements/ha dans le périurbain
- Logements accessibles pour tous
- Mieux intégrer les espaces ruraux

La mobilité : vers un espace efficace et fluide

- Accroissement de 40 % de la mobilité d'ici 2050
- Part des transports collectifs > 25 % des modes mécanisés motorisés
- Garantir des temps de trajet en train inférieurs à 30 mn entre les grandes villes de l'arc méditerranéen
- Un grand marché du travail
- La connexion des avant-pays : le désenclavement numérique
- Les solidarités territoriales (tourisme, circuits-courts)

L'ouverture : un espace en prise avec le monde

- Tirer profit des métropoles et Régions voisines à partir des « têtes de pont » du Gard rhodanien, de Lozère, de l'Ouest audois, de Catalogne
- La Méditerranée comme espace de co-développement.
- Favoriser le rayonnement de Languedoc-Roussillon à l'échelle du Sud de la France

La mise en oeuvre du SRADDT

- Des dispositifs de gouvernance spécifiques pour favoriser la cohérence des politiques d'aménagement, impulser des maîtrises d'ouvrage collectives
- Une offre publique de coopération à partir de conventions transnationales, interrégionales, ville-territoire

Midi-Pyrénées (30 mars 2009, mis en révision en 2013)

Aménager l'espace régional pour un développement équilibré et une gestion raisonnée des ressources

- Renforcer l'armature urbaine solidaire
- Encourager une urbanisation durable sur l'ensemble des pôles (périurbain, formes urbaines denses, articulation urbanisme-transports)
- S'appuyer sur les SCoT et l'interSCoT pour planifier le développement du territoire
- Organiser une offre de services urbains performante et diversifiée (logements, équipements, transports)
- S'appuyer sur les territoires pour un développement équilibré et adapté

Soutenir un développement garant de la qualité de vie et de la cohésion sociale

- Favoriser une croissance durable des territoires : moderniser et valoriser l'agriculture, développer un tourisme offensif, innover dans toutes les activités (économie locale, politique énergétique, SRDE)
- Maintenir et développer l'attractivité des territoires par une offre de services de qualité pour tous (formation, qualification, enseignement, santé, culture, équipements, numérique)
- Promouvoir la qualité de vie par l'excellence environnementale (énergies renouvelables, gestion de la ressource en eau, qualité de l'air, biodiversité et paysages, stratégie et politique foncière, gestion des risques)

Renforcer le rayonnement de Midi-Pyrénées

- Contribuer à l'ouverture et à la dimension internationale de la Région
- Désenclaver et ouvrir MP à travers les grandes infrastructures de communication (LGV notamment)
- Intégrer MP dans le grand Sud-Ouest européen, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
- Valoriser l'image et les produits des territoires de Midi-Pyrénées

Développer la solidarité entre acteurs du développement de MP

- Conforter une action régionale partenariale et participative
- Conforter la citoyenneté
- Assurer de manière partenariale le suivi et l'évaluation du SRADDT et poursuivre la réflexion prospective



► De l'armature territoriale dans les SRADDT au positionnement d'Occitanie dans son contexte interrégional

— L'armature territoriale des deux SRADDT

L'armature territoriale du **Languedoc-Roussillon** s'articule autour de quatre entités :

- la métropole en réseau, entre Sète et Alès, autour des deux « foyers » de Montpellier et Nîmes
- le territoire du « quadrilatère languedocien », pôle des convergences, incluant les villes de Pézenas, Agde, Lézignan-Corbières et Port-La-Nouvelle, autour des agglomérations de Béziers et Narbonne,
- quatre « têtes de pont », interfaces avec les régions voisines ou la Catalogne. Chaque tête de pont se voit attribuer une fonction spécifique,
- les « avant-pays », territoires ruraux en mutation, en interaction plus ou moins forte avec les espaces urbains.

L'armature urbaine de **Midi-Pyrénées** s'articule autour de quatre niveaux de territoires :

- la métropole toulousaine,
- les pôles urbains dans l'aire métropolitaine toulousaine composée d'un réseau de villes à moins d'une heure de la capitale régionale. Les pôles urbains de Castelnaudary et Carcassonne viennent compléter cette dynamique métropolitaine,
- les pôles urbains en dehors de l'aire urbaine métropolitaine,
- les pôles de centralité de l'espace rural structuré autour de petites villes,
- les bourgs et villages jouent également un rôle structurant.

— Quelle structuration de l'espace régional dans le SRADDET ?

Aujourd'hui, la fusion de ces deux Régions nécessite de réinterroger l'armature territoriale. Les évolutions observées depuis 2009, notamment l'évolution du paysage institutionnel, soulèvent **plusieurs problématiques** :

- Quelles places doivent occuper les métropoles toulousaine et montpelliéraine ? Comment vont-elles structurer et définir le rayonnement de leur espace métropolitain (le Dialogue métropolitain autour de Toulouse et la structuration de l'arc méditerranéen) ? Comment peuvent-elles fonctionner ensemble et quels liens construire pour y parvenir ?
- Quelle place et quel statut pour la Communauté urbaine de Perpignan ?
- Quel rôle peut remplir le Pôle métropolitain Nîmes-Alès ?
- Comment mettre en adéquation une réalité métropolitaine autour de Montpellier et un système de gouvernance actuellement limité à l'espace Nîmes-Alès ?
- Quel positionnement pour les villes moyennes ?
- Quelle complémentarité avec les territoires ruraux et périurbains ? Quel rôle pour les centres-bourgs ?

Le rapport aux Régions voisines doit également être revisité. Les relations avec la métropole marseillaise et la région PACA ou avec la métropole lyonnaise, la région Rhône-Alpes-Auvergne et le massif central concernent Montpellier et l'arc méditerranéen, mais également l'aire métropolitaine toulousaine. De la même manière, les connexions avec Paris, le Nord-Est de l'Europe, l'Italie et l'Espagne et Andorre constituent un enjeu majeur pour le rayonnement de la nouvelle Région.



3 Occitanie : une Région, des territoires

Enjeux et contribution des agences

► Une Région riche et diversifiée

Occitanie est une Région très vaste aux espaces et identités pluriels. Aussi, les différentes entités paysagères dessinent la singularité du nouveau périmètre régional.

Composée de zones de montagne, d'un arc méditerranéen, d'une plaine et d'espaces fortement urbanisés, Occitanie repose autant sur la solidarité urbain-rural que sur la complémentarité et compétition de ses deux métropoles.

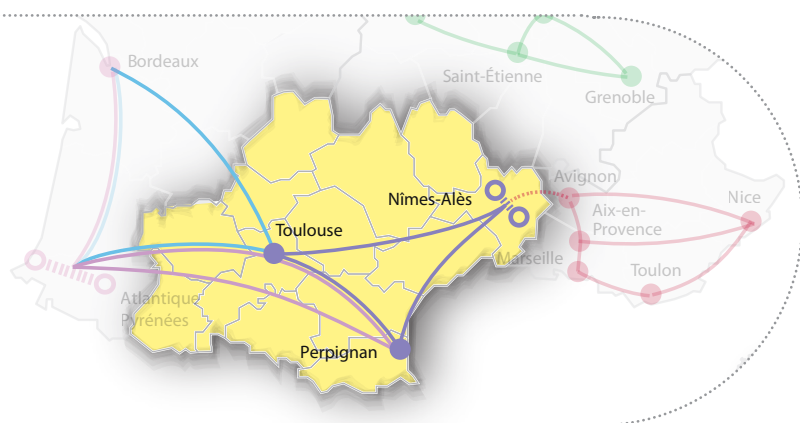
Deuxième plus grande Région de France et première par le nombre de Départements (13), le nouveau périmètre d'Occitanie couvre plus de 13% du territoire français (72 724 km²).

Forte de ses richesses et attractive, la Région doit conserver ses atouts et tirer parti de sa nouvelle configuration (périmètre institutionnel). Entre fortes disparités sociales, systèmes urbains concurrents ou complémentaires, diversité et cohérence des stratégies de développement économique (tourisme de masse, agriculture, pastoralisme, Recherche et Développement, logistique, etc.), la Région a vocation à harmoniser ses politiques territoriales et valoriser ses ressources.

► Le réseau des agences d'urbanisme de la nouvelle Région

Dans le but d'alimenter la réflexion autour des nouvelles politiques régionales et afin d'apporter un regard sur ce nouveau territoire, les agences d'urbanisme de Nîmes-Alès, Perpignan et Toulouse ont souhaité s'organiser en réseau. Fortes de leur positionnement géographique au sein de la nouvelle Région (métropoles, arc méditerranéen et zones transfrontalières, espaces ruraux, etc.) et de leur connaissance et expertise dont elles disposent sur les territoires qui la composent, les agences participent d'ores et déjà à l'animation et à la mise en oeuvre des politiques publiques.

Les trois agences de la Région Occitanie souhaitent offrir leur savoir-faire en termes d'ingénierie pour accompagner la Région dans la construction d'un projet partagé d'aménagement du territoire. Ainsi, l'A'U, l'AURCA et l'Aua/T unissent leurs expériences, convergentes ou complémentaires.



Expertise

Dynamiques territoriales et conduite de politiques publiques

Connaissance

Ressources thématiques et transversalité

Animation

Co-construction du projet et réseau d'acteurs

Dans un objectif de préparation du CAR de la nouvelle Région, le SGAR a mené un premier travail d'identification d'enjeux, basé sur différentes entités géographiques d'Occitanie. Cette méthode permet aux agences d'urbanisme d'alimenter leur réflexion.

Les principaux secteurs d'activités de la Région Occitanie

13 milliards d'euros de recettes touristiques
1^{ère} Région pour la capacité et la fréquentation de l'hôtellerie de plein air
4^{ème} Région touristique française



Tourisme



Santé

2 CHU classés dans les 10 meilleurs de France
540 établissements de santé
plus de 240 000 emplois

50 % du territoire
1^{er} vignoble mondial (en superficie)
2^{ème} Région pour l'emploi agricole



Agriculture



Industrie

1^{ère} Région européenne en aéronautique
86 000 emplois directs aéronautique et spatial
213 000 emplois salariés

1^{ère} flotille de pêche de Méditerranée
5,319 millions de tonnes de fret (Sète et Port-la-Nouvelle)
8 millions de touristes par an et 20 stations



Economie littorale



Recherche

1^{ère} Région française
15 pôles de compétitivité
35 grandes écoles et universités

1^{ère} plate-forme européenne d'éclatement de fruits et légumes
50 % des importations de fruits et légumes de France



Logistique

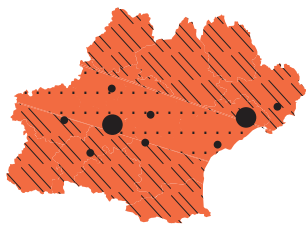
00001000000000
11000000001001



Numérique

2 labellisations «French Tech» pour les métropoles
2 clusters d'entreprises numériques
8400 entreprises





Contexte géomorphologique et démographique

► Quatre grands espaces singuliers

Occitanie est une Région riche de ses complémentarités géographiques entre plaines et montagnes, littoral méditerranéen et arrière-pays.

Quatre grands espaces géographiques se distinguent :

- au Nord, une partie du **massif central** et ses contreforts,
- Au Sud, le **massif pyrénéen**, ses vallées et ses espaces transfrontaliers,
- à l'Ouest, la Région se déploie sur la **vallée de la Garonne**,
- À l'Est, le corridor du **littoral méditerranéen**, son hinterland et la vallée du Rhône.

Ces territoires singuliers font d'Occitanie une Région aux espaces naturels et paysagers remarquables. Ceux-ci constituent un ensemble d'enjeux appelant à une cohésion territoriale régionale et participent également d'une identité territoriale.

► La répartition de la population sur les territoires

La Région est très attractive.

En effet, 5,6 millions d'habitants peuplent la nouvelle Région et cette dernière gagne 51 000 habitants chaque année.

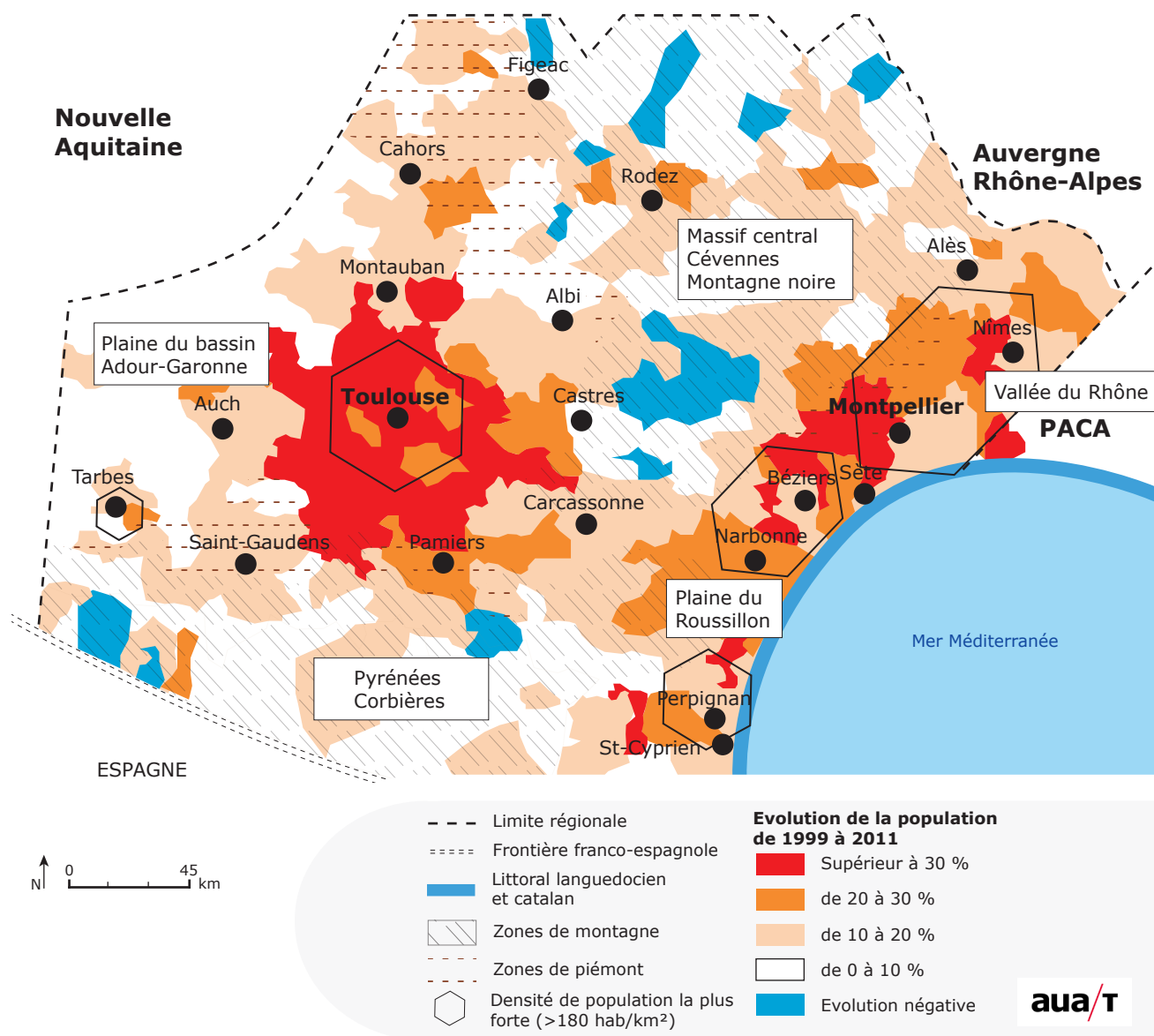
Néanmoins, derrière le rayonnement apparent de la Région se cache une situation très contrastée. La question de l'accueil de population et de l'attractivité est un enjeu fort dans un contexte de métropolisation et de densification des territoires. Cette attractivité apparaît comme un défi tant en termes de production de logements, de création d'emplois que de cohésion sociale. Au-delà de ces enjeux, cet accueil génère une forte consommation d'espace du fait d'une périurbanisation importante.

La plaine présente deux métropoles (Toulouse et Montpellier) denses et attractives, caractérisées par l'évolution démographique la plus importante de la Région et un réseau de villes moyennes, polarisant le territoire régional. Les massifs et contreforts quant à eux sont moins concernés par l'afflux de population. En effet, l'évolution démographique de ces dix dernières années est la plus faible de la Région, voire négative dans ces zones de massifs.

Première approche des enjeux

- La réduction des inégalités et l'accompagnement de l'attractivité du territoire
- Le renforcement de l'attractivité et des centralités existantes par la créativité des territoires, les reconversions et transitions des formes de tourisme et activités (stations balnéaires, sports d'hiver, thermalisme, tourisme vert)
- L'innovation dans les politiques de mobilités, de santé et d'emploi
- L'accueil de population et d'emplois dans un souci de gestion économe de l'espace et de mixité
- Une répartition équilibrée de la population sur le territoire régional
- La valorisation de la filière bois, l'agriculture et le pastoralisme dans les massifs
- L'accompagnement au développement du piémont pyrénéen et du Massif central (lien villes - massif)
- Le confortement de la vocation économique de l'arc méditerranéen (tourisme, rôle des ports, économie de la mer)

Une topographie variée et des territoires attractifs



► Expériences des agences

Expertise

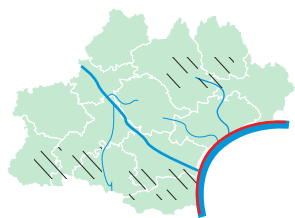
- Attractivité
- Logement
- Démographie
- Logement social
- Aménagement
- Flux et mobilités

Connaissance

- Observatoire socio-démo
- Observatoire de l'habitat
- Observatoire des loyers
- Besoins en logement
- Flux démographiques
- Structure des ménages
- Modes de vie

Animation

- Acteurs du loyer
- Partenariat Insee
- Réseau HLM



Espaces naturels et biodiversité : valorisation et préservation

► De grands espaces naturels présents sur le territoire

Riche de six Parcs Naturels Régionaux (Haut-Languedoc, Narbonnaise-Méditerranée, Pyrénées Catalanes, Pyrénées ariégeoises, Grands Causses, et Causses du Quercy), deux Parcs Nationaux (Pyrénées et Cévennes) et un Parc Naturel marin (Golfe du Lion), les principaux espaces naturels régionaux bénéficient de reconnaissance en lien avec la diversité des richesses écologiques et paysagères qu'ils recèlent. Aussi, Occitanie dispose d'un réseau hydrographique important qui irrigue et structure les territoires. Rare et convoitée, la ressource en eau nécessite d'être préservée et valorisée.

La préservation des espaces sensibles passe par une maîtrise de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols, mais également par la recherche de la sobriété énergétique dans les différentes politiques publiques (mobilités, foncières, agricoles, touristiques, etc.).

Riche de nombreux sites de haute qualité environnementale (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, zones humides, etc.), la Région doit disposer d'une politique environnementale qui puisse garantir la préservation des habitats naturels et des fonctionnalités écologiques de l'ensemble du territoire régional.

► Des ressources convoitées

Ces dernières années, on assiste à une hausse généralisée de l'artificialisation des sols (+ 81 800 ha en 7 ans*). Cette tendance est d'autant plus marquée en Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne.

L'évolution des surfaces des espaces naturels et boisés est variable selon les deux anciennes Régions. On observe une hausse de ceux-ci en Languedoc-Roussillon (+ 34 000 ha*) du fait de la déprise agricole et un recul en Midi-Pyrénées (- 12 600 ha*). Néanmoins, dans certains cas, l'augmentation de l'artificialisation des sols ne s'accompagne pas systématiquement d'un recul des espaces naturels et boisés mais plutôt des surfaces agricoles. Les Surfaces Agricoles Utiles se voient globalement réduites (- 103 200 ha*) à l'échelle de la nouvelle Région. Cette diminution des surfaces dédiées à l'agriculture est la plus importante dans l'Hérault, le Gard et l'Aude.

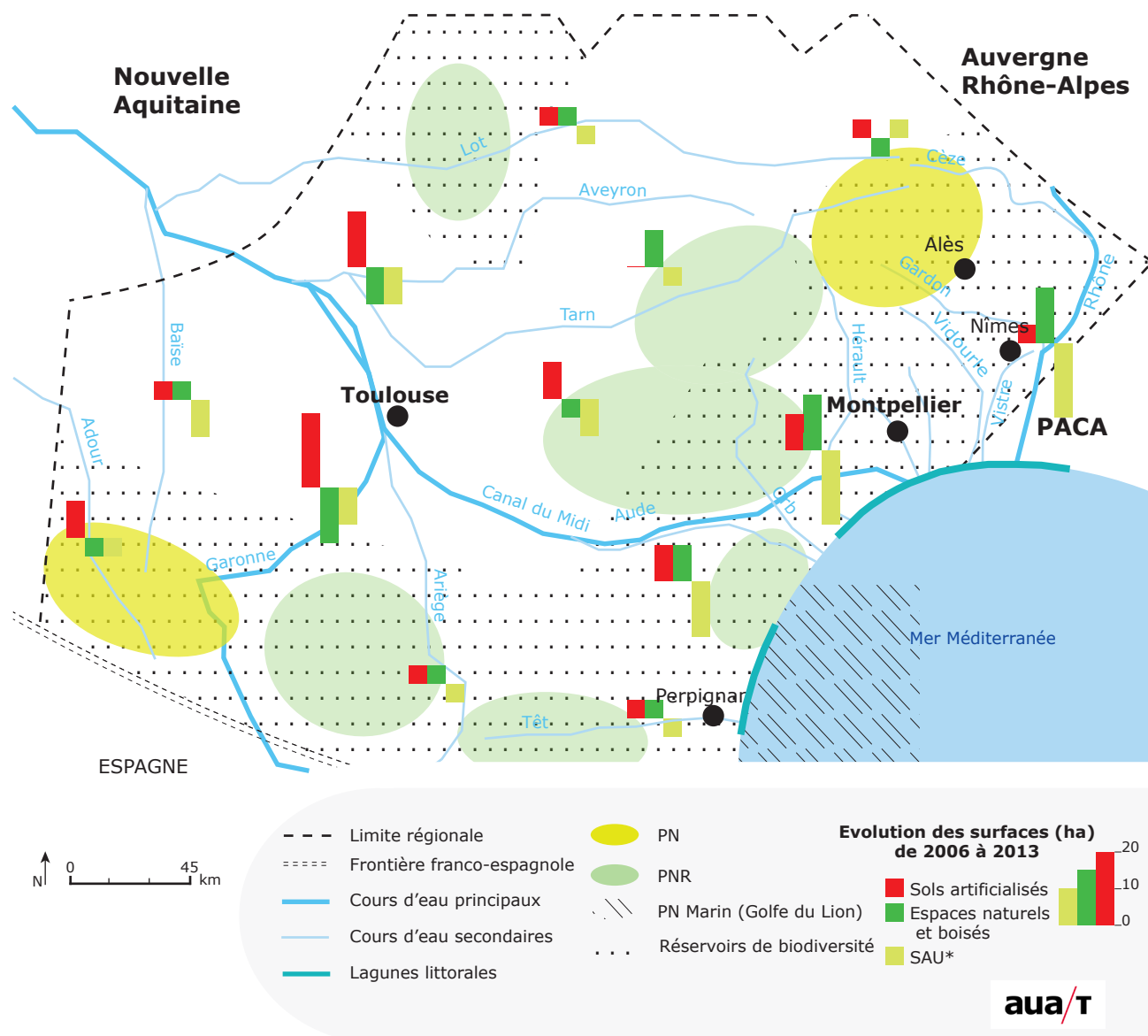
La gestion, la préservation et le partage de la ressource en eau est un enjeu majeur au sein d'Occitanie. Sa fragilité et sa vulnérabilité face aux activités humaines (pollutions, pompages) et les risques naturels qui lui sont associés (débordement, ruissellement, submersion marine) nécessitent une connaissance aiguisée, la gestion, l'adaptation et l'anticipation des risques en vue de la protection des biens et des personnes.

*Source : Agreste

Première approche des enjeux

- L'harmonisation des connaissances, la préservation et la remise en état des continuités écologiques et des réservoirs de biodiversité
- L'adaptation des territoires et des activités socio-économiques aux effets du changement climatique
- La préservation de la ressource en eau et la gestion collective de son usage sur le territoire régional et à l'échelle des bassins versants
- Le traitement du littoral comme ressource économique du territoire
- La meilleure gestion des effets de saisonnalité et du tourisme de masse sur l'arc méditerranéen
- La lutte contre l'artificialisation des sols, l'étalement urbain et la maîtrise de l'urbanisation
- La prise en compte des différentes facettes du littoral méditerranéen
- La valorisation des paysages et du patrimoine naturel tant à l'échelle du littoral, des montagnes que des plaines
- La gestion et la prévention des risques naturels, en particulier inondation (débordement, ruissellement, submersion marine)

Des espaces protégés mais un territoire fragile



*SAU : Surface Agricole Utile. Instrument statistique évaluant la surface foncière déclarée par les exploitants agricoles comme utilisées pour leur production.
Source : Agreste 2006 et 2013

► Expériences des agences

Expertise

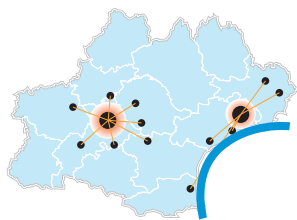
- Foncier
- Vision règlementaire
- Occupation du sol
- Agriculture / viticulture
- Ressources en eau
- Risques naturels
- Trame Verte et Bleue

Connaissance

- Observatoire Environnement
- Observatoire des risques
- Veille, notamment foncière
- Suivi - évaluation
- Prospective

Animation

- SCoT
- PLUi
- InterSCoT
- Agences de l'eau
- Syndicats mixtes de bassin
- Etablissements Publics Territoriaux de Bassins
- ADEME
- Syndicat mixte gestionnaire d'espaces naturels



Métropoles, systèmes urbains et armature territoriale

► Des systèmes urbains différenciés

Toulouse et Montpellier sont les deux métropoles de la nouvelle Région. Celles-ci se caractérisent par leur système urbain différencié. En effet, Toulouse a un système urbain monocentrique et le littoral méditerranéen polycentrique, organisé autour de Montpellier.

Toulouse et Montpellier ont des flux (notamment les migrations pendulaires) spécifiques à leur système urbain. Toulouse s'organise en un système en étoile, où l'urbanisation croissante et l'étalement urbain posent la question de la consommation de l'espace périurbain. Montpellier entretient des relations soutenues avec les villes qui l'entourent et forme une métropole en réseau avec Sète / Montpellier / Nîmes-Alès. L'arc méditerranéen est en effet caractérisé par une forte urbanisation en zone littorale. C'est dans cet ensemble que s'inscrit également l'aire urbaine perpignanaise, développée sur la plaine du Roussillon et constituant la troisième aire urbaine régionale.

► Une population inégalement répartie sur le territoire

Troisième Région la plus peuplée (hors IdF), Occitanie héberge 5,7 millions d'habitants. L'ancienne Région Languedoc-Roussillon compte 2,7 millions d'habitants (janvier 2014) alors que Midi-Pyrénées en dénombre 2,9 millions. Néanmoins, cette population est inégalement répartie.

Aujourd'hui, une majorité de la population de la Région (3,7 millions) vit en dehors des métropoles toulousaine et montpelliéraine (Toulouse Métropole : 25% de la population de MP et Montpellier Méditerranée Métropole : 16% de LR). Respectivement, les aires urbaines de Toulouse et Montpellier accueillent 1,2 millions et 579 400 habitants, soit 21 % et 10 % de la nouvelle Région.

Toulouse Métropole :

Plus de 738 000 hab / + 8 000 hab / an
3^{ème} grande aire urbaine* :
1.2 million d'hab / 99 communes / 6 Départements

Montpellier Méditerranée Métropole :

Plus de 434 000 hab / + 3 800 hab / an
13^{ème} grande aire urbaine* :
579 400 hab / 116 communes / 2 Départements

Perpignan Méditerranée Métropole :

Plus de 265 000 hab / + 2 800 hab / an
30^{ème} grande aire urbaine*
315 000 hab, 66 communes

Pôle métropolitain Nîmes-Alès :

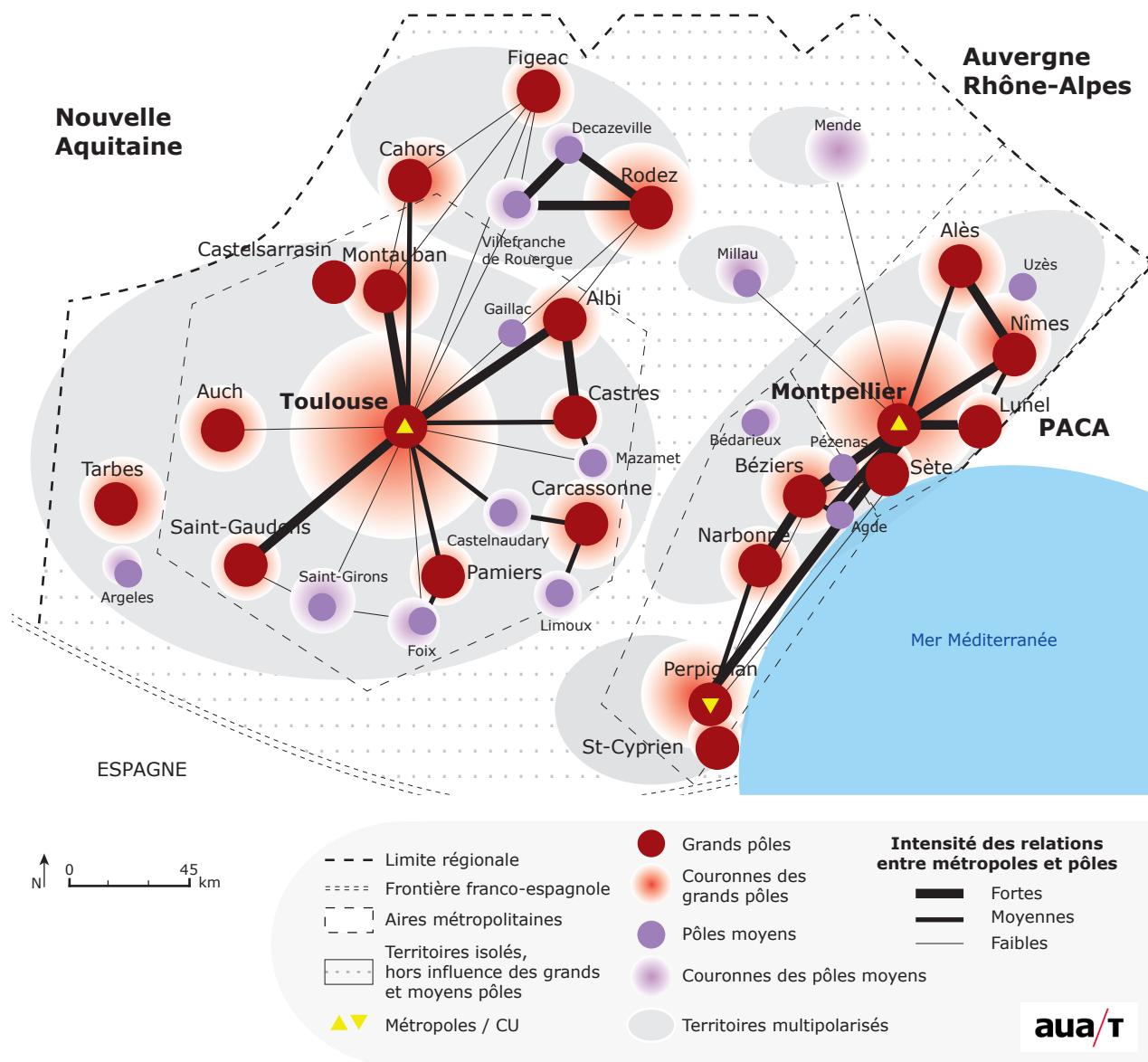
Plus de 345 000 hab / + 4 000 hab/an
77 communes

*Hors IdF

Première approche des enjeux

- La hiérarchisation de l'armature territoriale par la prise en compte des espaces spécifiques
- L'accompagnement du fait métropolitain associé aux deux métropoles (effet corridor, relégation des autres systèmes urbains, etc.)
- La densification et le renouvellement urbain pour la réduction de l'étalement urbain et de la consommation foncière
- L'organisation de la localisation des activités et des fonctions métropolitaines
- Le rééquilibrage des différents territoires en matière d'accueil de population, de production de logements et de mixité sociale
- La mise en place d'une politique foncière à la bonne échelle

Deux métropoles aux armatures territoriales particulières



► Expériences des agences

Expertise

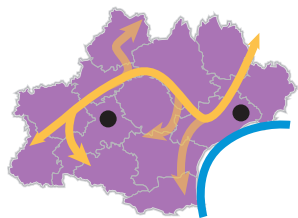
- Planification stratégique
- Prospective
- Promotion des territoires
- Méthodologie

Connaissance

- Observation
- Veille / suivi
- Mesures des dynamiques territoriales
- Référentiel métropolitain

Animation

- Organisation de la participation (concertation et consultation)
- Acculturation, pédagogie et diffusion de pratiques
- InterSCoT
- Coopérations métropolitaines (Dialogue métropolitain ; pôle métropolitain)



Mobilités, déplacements et infrastructures de transports

► Une accessibilité encore trop limitée et insuffisante

Le réseau routier (routes / autoroutes) est assez bien développé mais son usage quasi-exclusif dans les mobilités régionales entraîne des externalités négatives (saturation des réseaux, nuisances, etc.). Aussi, le maintien, la modernisation et le renforcement de l'offre des réseaux TER et intercités constitue un enjeu majeur pour la nouvelle Occitanie. Les aéroports, quant à eux, fortement fréquentés, permettent de structurer le territoire régional. La prépondérance de la plate-forme aérienne toulousaine peut s'expliquer par un système de connexions ferroviaires pénalisantes, notamment vers Paris. En effet, l'enclavement de la métropole toulousaine et ses connexions interrégionales et nationales ne sont pas optimales pour des échanges fluides et réactifs. Ainsi, dans le but de favoriser les échanges et d'améliorer son accessibilité, le territoire nécessite des infrastructures optimisées selon les flux (journaliers et occasionnels), tout en anticipant les effets de la saisonnalité (arc méditerranéen en particulier).

Aussi, la coordination et la cohérence entre le développement des infrastructures de déplacements et l'urbanisme est une dimension incontournable dans les politiques de transports et mobilités. Apparaissant comme une priorité dans les documents de planification, sa mise en oeuvre demeure difficile (organiser l'urbanisation autour des axes de transports, élargir les territoires desservis, améliorer l'accessibilité aux équipements et services, etc.).

► Deux systèmes régionaux et internationaux de transports ferroviaires à grande vitesse

Le projet de ligne Bordeaux-Toulouse desservirait de nouvelles gares (Agen et Montauban) et permettrait de relier Toulouse au réseau national à grande vitesse (1h05 de Bordeaux et 3h10 de Paris). Le projet de ligne nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP) constituerait, après la mise en service en 2017 du contournement Nîmes Montpellier (CNM), le chaînon manquant de la grande vitesse ferroviaire entre Rotterdam, Paris, Barcelone et Séville. Le CNM actuellement en travaux mettra Paris à moins de 3 heures de la métropole montpelliéraine dès 2017. La LNMP permettrait de conforter la place de la Région dans l'Europe à grande vitesse. Cette meilleure articulation passerait par le renforcement de la desserte entre Toulouse et Montpellier. Plusieurs scénarios peuvent donc être envisagés : amélioration des temps de trajet, cadencement etc. Aussi, l'offre et la priorisation de lignes TER principales et secondaires représente un enjeu pour la nouvelle Région (la ligne Béziers-Naussargues par exemple, à l'interface d'Occitanie et Rhône-Alpes-Auvergne).

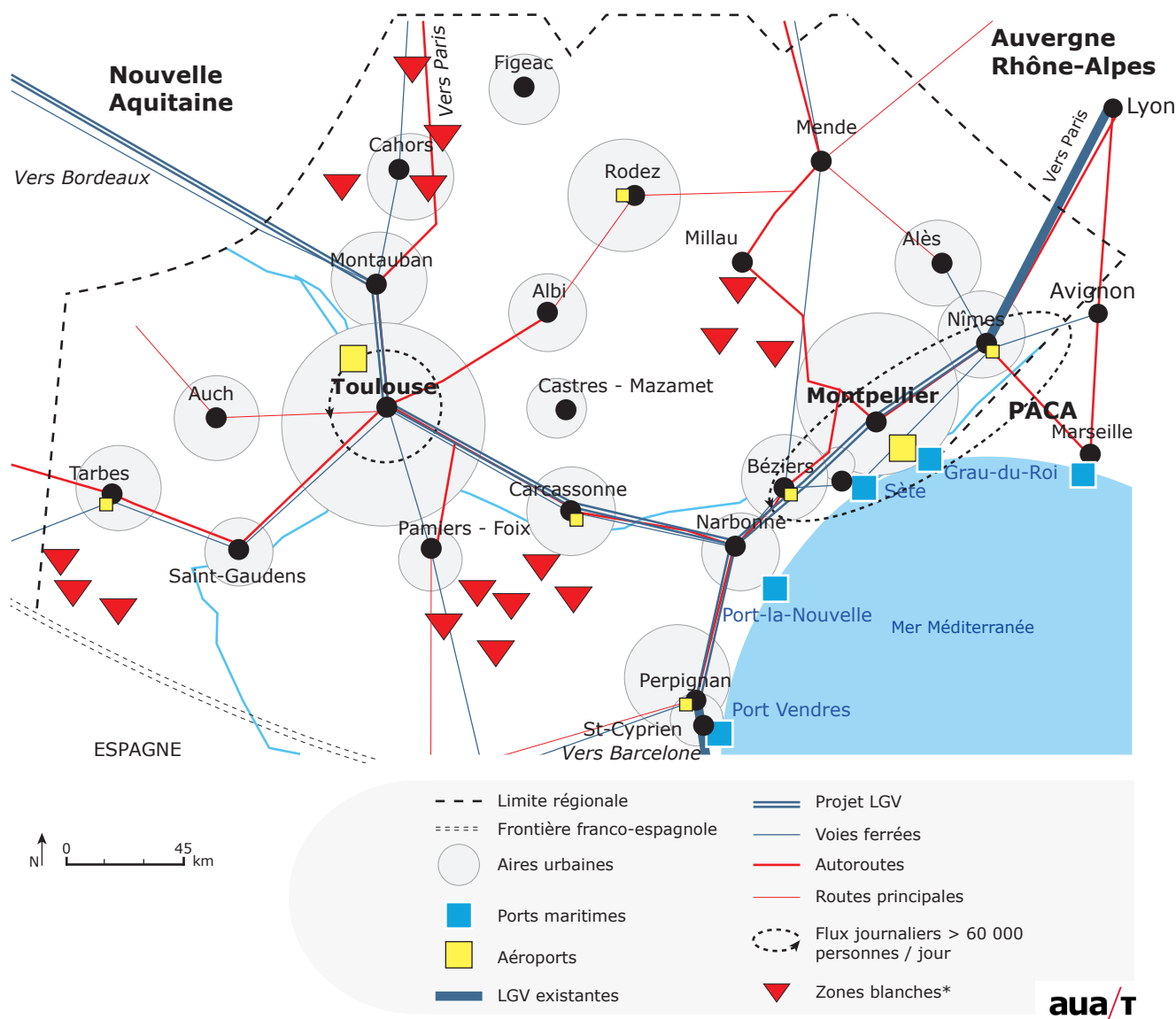
► L'heure du développement du numérique

De nombreux enjeux sont réunis autour du développement numérique en termes de communication et d'information. En effet, les TIC sont pour la Région un axe à développer, en particulier dans les zones isolées et les zones rurales. Le numérique pourrait contribuer, de la même manière que la question des mobilités et déplacements, au désenclavement des territoires et à un rayonnement régional plus important.

Première approche des enjeux

- L'ouverture de la Région aux autres territoires (Régions limitrophes, Eurorégion, international, etc.)
- L'amélioration des liaisons ferroviaires, routières et des dessertes locales (voyageurs, fret, fluvial)
- Le désenclavement des territoires les plus isolés
- Le développement des réseaux numériques
- L'anticipation de la saturation des réseaux avec l'effet de saisonnalité en LR
- L'amélioration de l'accessibilité à la métropole toulousaine à l'échelle interrégionale et nationale
- Le développement de l'intermodalité, notamment entre les pôles urbains et métropoles
- Le franchissement des Pyrénées
- L'effacement du «chaînon manquant» Montpellier-Perpignan sur le corridor méditerranéen / rhodanien

L'accessibilité d'Occitanie et ses infrastructures de transports



* Les zones blanches sont les espaces non desservis par un réseau de téléphonie mobile

► Expériences des agences

Expertise

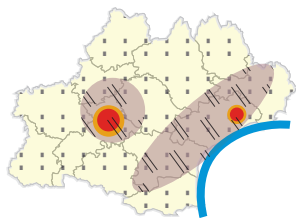
- Mobilités
- Cohérence urbanisme- transports
- Transports et déplacements
- Intermodalité

Connaissance

- Système Global de la Gestion des Déplacements (SGGD)
- Observatoire des déplacements
- Traitement et valorisation d'Enquêtes Ménages Déplacements (EMD)

Animation

- SCoT
- PDU
- AOT / AOTM
- Contrats d'axe
- InterSCoT



Espaces ruraux et confortement du lien urbain - rural

► Des territoires ruraux fédérateurs

Les espaces urbains et ruraux sont complémentaires, ce qui constitue une véritable richesse régionale. Forte d'une activité agricole diversifiée et de territoires ruraux organisés autour de bassins, la Région Occitanie peut s'appuyer sur des circuits courts et une agriculture riche, afin de garantir un développement cohérent des activités, des fonctions et des zones les plus isolées.

L'agriculture occupe une place importante au sein du nouveau périmètre régional. Les zones de montagne sont les espaces de polyélevage (bovins, herbivores), alors que les grandes cultures (céréales, blé, maïs) sont exploitées dans les territoires limitrophes à la métropole toulousaine et dans la plaine languedocienne. La viticulture, qui occupe une grande part des exploitations régionales (en superficie, la Région occupe la première place mondiale pour ses vignobles), est essentiellement située dans l'arc méditerranéen. Cette activité agricole fait l'objet de multiples appellations et labels (riz de Camargue, melon de Lectoure, muscat de Frontignan, etc.).

► Vers une alliance entre territoires urbains et ruraux ?

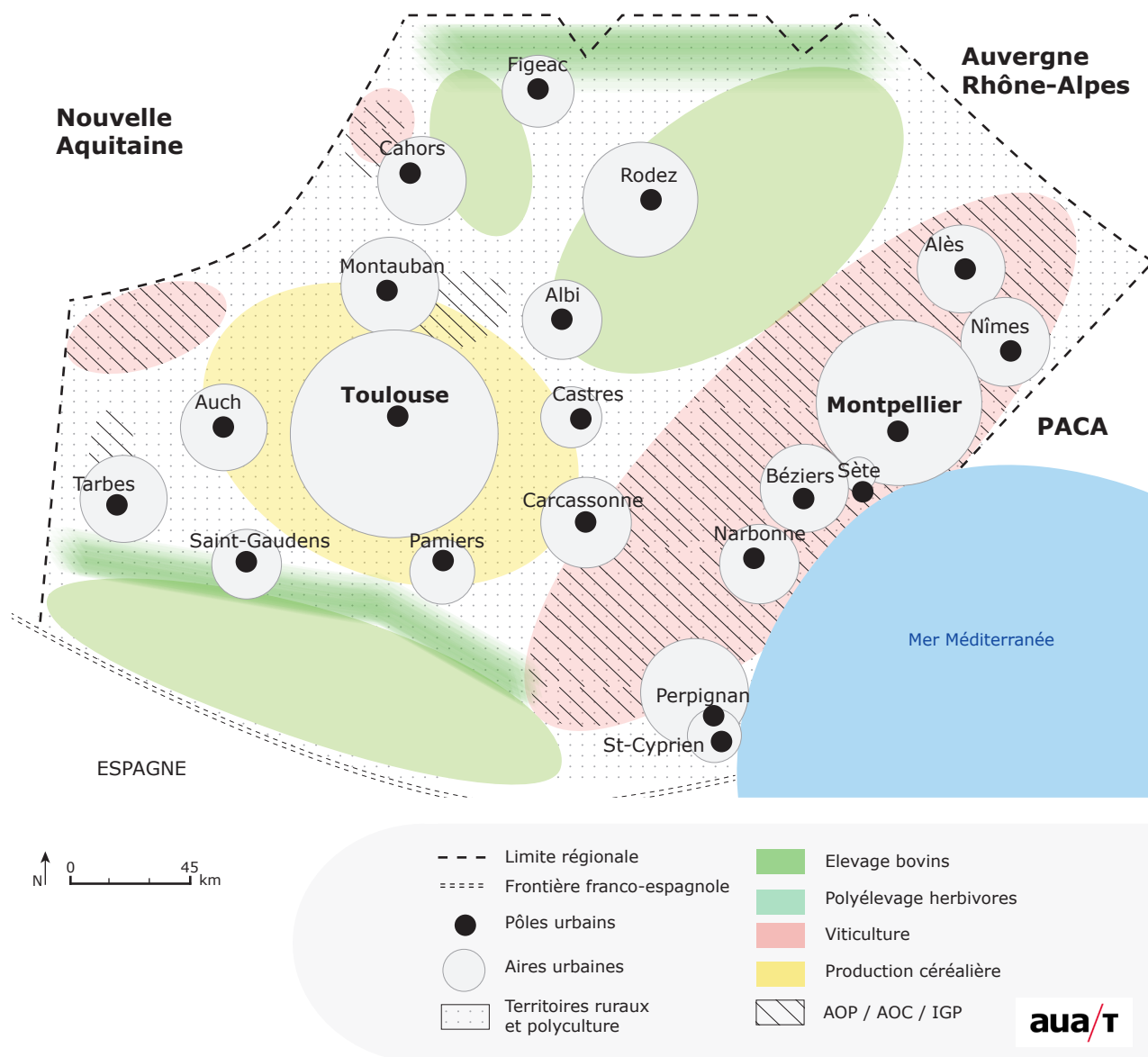
Au-delà du soutien aux activités agricoles, important au regard des politiques économiques régionales, la place des territoires ruraux en Région porte également une part essentielle dans l'analyse des nouvelles dynamiques. Quelle politique engager dans le traitement du lien urbain - rural ? Quels leviers de transformation ou confortement des espaces ruraux et agricoles utiliser ?

Les espaces périurbains sont à l'interface entre milieux urbanisés et espaces ruraux. Ils sont sous l'influence des pôles et centralités. Certains espaces ruraux, les plus isolés et hors aire d'influence des métropoles et pôles urbains, sont touchés par la déprise démographique et économique. D'autres, polarisés par des petites villes sont plus dynamiques (en termes de croissance démographique et attractivité économique). Aujourd'hui, ces espaces ruraux hébergent 31 % de la population de la Région.

Première approche des enjeux

- La garantie d'un développement harmonieux des zones rurales (complémentarités entre les territoires, lutte contre l'habitat indigne et insalubre, renouvellement urbain, gestion de la pression foncière)
- Le confortement de l'attractivité des territoires ruraux (soutien aux activités, la sécurisation du foncier agricole, l'emploi, le maintien et l'adaptation des services)
- La valorisation des complémentarités entre zones rurales et urbaines (attractivité et rayonnement touristique, gestion des risques naturels et des conflits d'usage, la valorisation des expérimentations)
- Le renouvellement de l'offre touristique (extension de l'offre touristique dans l'arrière-pays, nouvelles offres: oeno-tourisme, tourisme vert)
- La consolidation des pôles de centralité et la prévention de l'accroissement des déplacements par la polarisation des zones périphériques et rurales (préservation des lignes TER, etc.)
- L'impulsion et le soutien de projets innovants en priorité dans les espaces faiblement dotés en ingénierie de projet

Une activité agricole dynamique et des territoires ruraux structurants



► Expériences des agences

Expertise

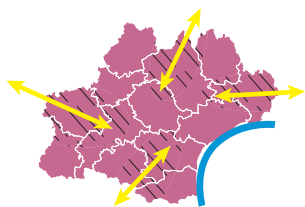
- Agriculture
- Consommation foncière
- Circuits courts
- TVB

Connaissance

- Base de données Occsol
- Dynamique de consommation d'espace
- Economie agricole

Animation

- Chambre d'agriculture
- ARPE
- Pays
- Programme Leader
- SAFER

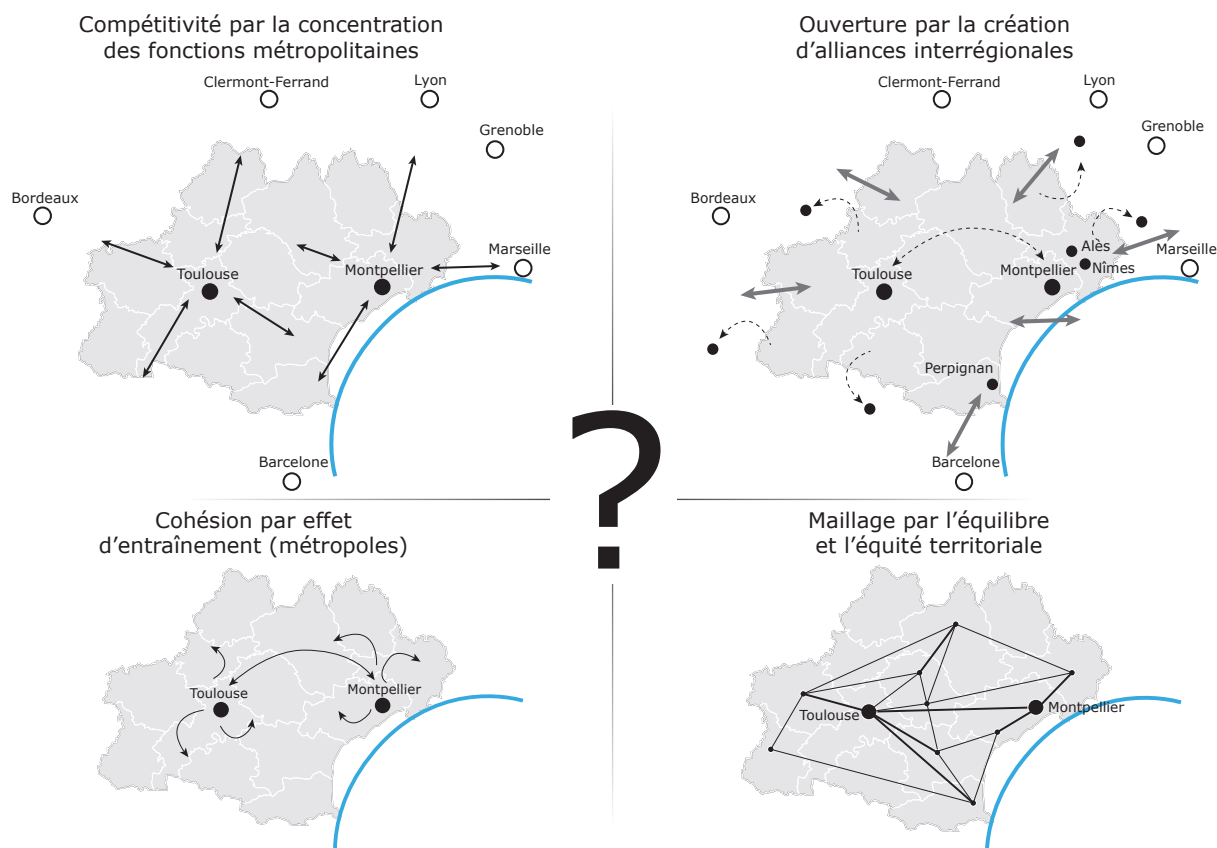


La grande Région Occitanie et sa stratégie d'action

► Stratégies régionales dans une vision grande échelle

Occitanie a une situation centrale dans le grand Sud français et Sud européen. La proximité de l'Espagne renforce le caractère stratégique de l'objectif d'ouverture de la Région à son environnement périphérique. Conjuguer le développement de la Région et de ses territoires limitrophes semble essentiel, notamment par la prise en compte de certains enjeux économiques et territoriaux.

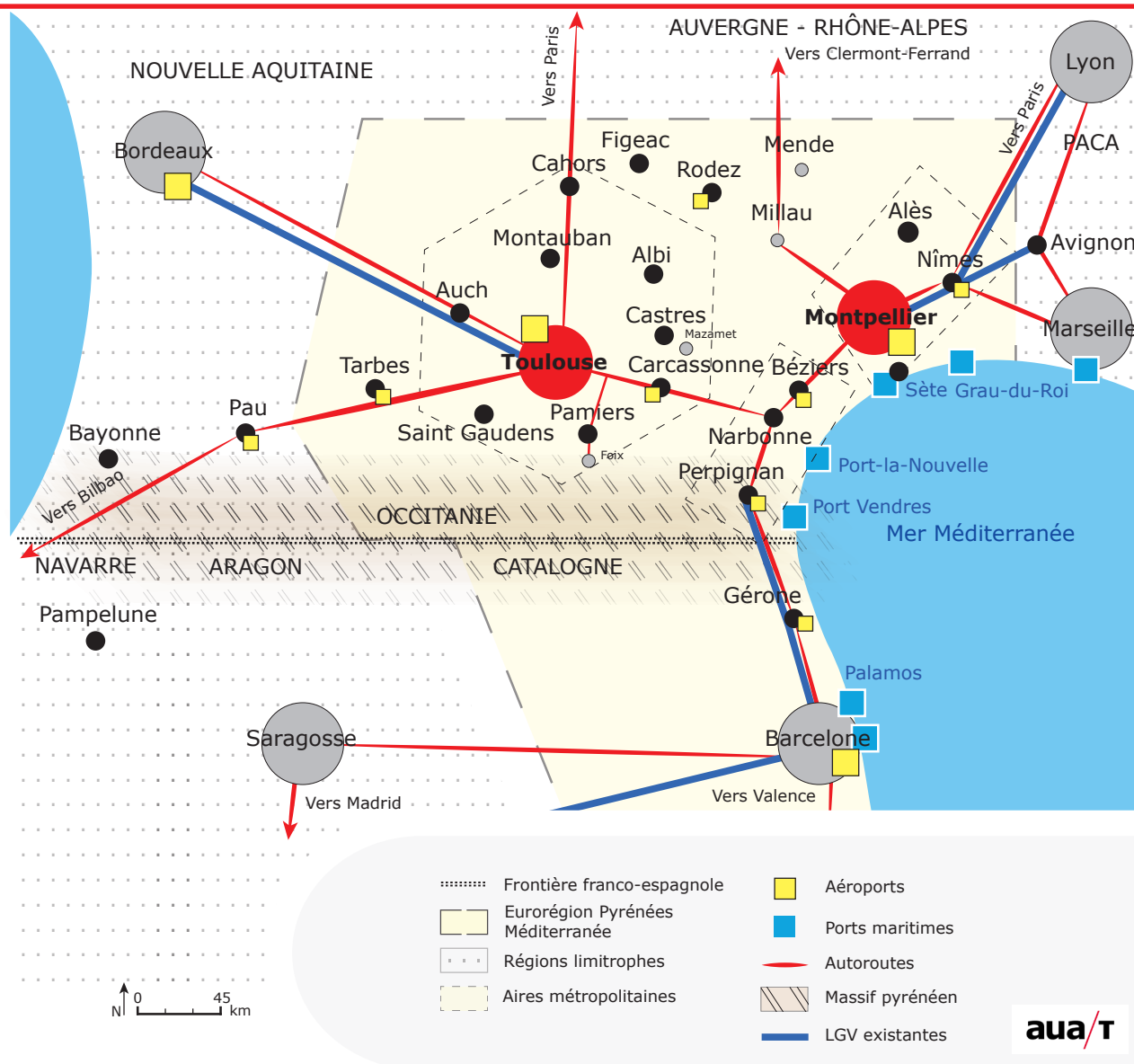
Occitanie, du fait de son positionnement et de son ouverture sur les Régions et pays voisins, se doit d'adopter un rôle sur la scène européenne et nationale. Il semble donc essentiel de favoriser les échanges, notamment par le décroisement des territoires. Néanmoins, cela suppose de valoriser des complémentarités fortes entre les différents territoires et dans l'élaboration de stratégies à différentes échelles.



Première approche des enjeux

- Le désenclavement des territoires (accessibilité à toutes les échelles)
- La consolidation des complémentarités régionales et des connexions interrégionales
- La coopération économique transfrontalière et la place de la Région dans une gouvernance transfrontalière
- La mise en place d'une politique des réseaux (lien entre les villes, communication)
- La compétitivité de la Région dans le jeu international et sa cohésion territoriale interne

Le positionnement d'Occitanie à différentes échelles



► Expériences des agences

Expertise

- Périmètres d'intervention à géométries variables
- Aide à la décision
- Assistance technique

Connaissance

- Prospective

Animation

- Pôle métropolitain
- InterSCoT
- Grand bassin toulousain
- GPSO
- Promotion des territoires

4

Une ingénierie pour les territoires

Des agences d'urbanisme en réseau

► Les missions des agences d'urbanisme en France

— Les agences d'urbanisme en cinq principes :

- des outils créés pour répondre aux enjeux partagés de développement de leurs territoires,
- des systèmes partenariaux fédérateurs pour les acteurs du territoire,
- l'établissement d'un programme partenarial d'activités rythmant le quotidien des agences,
- une pluridisciplinarité des équipes et des travaux
- des structures en réseau.

— Les agences d'urbanisme et d'aménagement travaillent dans divers domaines :

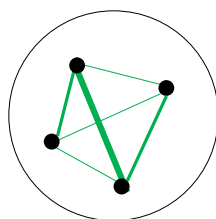
- Planification stratégique
- Habitat
- Politiques d'aménagement
- Mobilités
- Développement Durable
- Environnement
- Prospective
- Ingénierie métropolitaine

— Le réseau des trois agences d'Occitanie assure :

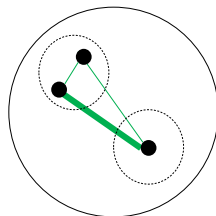
- une bonne couverture du territoire régional : Toulouse - Perpignan - Nîmes-Alès, avec une ingénierie au service de la nouvelle Région et des enjeux liés à l'élaboration du SRADDET,
- un travail en réseau également avec les Régions et les agences voisines d'Occitanie (Bordeaux et Atlantique-Pyrénées à l'Ouest et Avignon, Aix-en-Provence et Marseille à l'Est).

► La structuration des réseaux d'agences

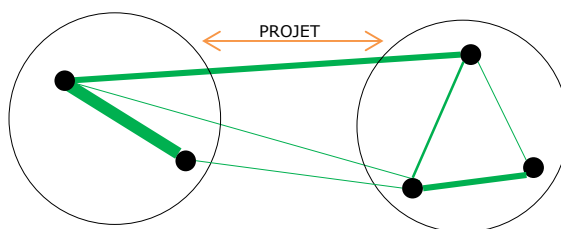
Afin de s'adapter aux enjeux spécifiques des Régions et offrir une ingénierie coordonnée à cette échelle, les agences ont choisi de s'organiser en réseau. En effet, les Régions s'appuient de manière croissante sur les agences d'urbanisme pour la déclinaison et la mise en oeuvre de leurs politiques, pour l'élaboration de leurs schémas et pour une meilleure connaissance de leur territoire.



Les agences d'urbanisme fondent leur réseau au sein du périmètre régional. Elles s'investissent donc dans une étroite collaboration et sont réunies autour des mêmes enjeux et d'une même géographie.



Elles peuvent également unir leurs forces dans une démarche d'inter-territorialité entre deux pôles métropolitains au sein d'une Région par exemple. Elles mettent alors en commun leur savoir-faire et oeuvrent pour un même objectif.



Un des bénéfices des réseaux d'agences provient de la capacité de celles-ci à collaborer et co-construire autour d'un projet spécifique, lui aussi établi généralement dans une démarche d'inter-territorialité. C'est par exemple le cas des agences réunies autour du projet de la Vallée de la Seine.

► Quelques exemples de réseaux d'agences*

— **La Région PACA** et ses cinq agences d'urbanisme (Avignon, Aix, Marseille, Toulon et Nice) ont construit un partenariat récent, prenant la forme d'une convention triennale 2015-2017 déclinée en une convention d'application annuelle (actions, crédits, calendrier, etc.). Cette convention est l'une des plus importantes signée entre une Région et un réseau d'agences en termes de niveau d'engagement financier et en volume de travail (1 400 jours). Ce partenariat traduit le souhait de la Région de s'appuyer sur les compétences des agences d'urbanisme. Ces dernières interviennent à la fois dans un volet Expertise (appui sous forme de dires d'experts, notes, échanges techniques et consolidation de méthodes) et un volet Production d'études (méthodes pour assurer la traduction locales des schémas et démarches régionales).

Pour chaque action, une ou deux agences sont référentes. La coordination technique et la coordination administrative et financière sont réparties sur deux agences (Marseille et Aix), au nom du réseau. Si cette première phase du partenariat est réussie, une adhésion de la Région aux instances des agences est envisagée, permettant ainsi de pérenniser cette collaboration.

— **La Région Grand Est** dispose aujourd'hui d'une ingénierie territoriale dense. En effet, les sept agences d'urbanisme du territoire régional (Strasbourg, Nancy, Lorraine Nord, Metz, Châlons-en-Champagne, Reims et Mulhouse) ont souhaité investir la composition et la dynamique de ce nouveau territoire régional. La mise en réseau a été soulevée par la question des travaux isolés de chaque agence élaborés sur un même objet: la Région Grand Est. Ainsi, le réseau d'agences partage aujourd'hui les informations par le biais d'une plate-forme de postage de données (cartes, tableaux, études etc.) alimentée par les travaux de chacune des agences. Les objectifs de cette mutualisation sont multiples : partage de connaissances, économie d'échelle, regards croisés et consolidation du rôle des agences d'urbanisme pour les territoires.

— **La Région Auvergne Rhône-Alpes** quant à elle rassemble en un réseau les trois agences d'urbanisme présentes sur le territoire (Grenoble, Lyon et Saint-Etienne) depuis 1999 (réseau Urba3). Chaque année, une vingtaine de projets communs sont définis. Le fonctionnement est cadré par un comité de pilotage représenté par les Présidents des agences. Le comité des directeurs, quant à lui, fixe la stratégie collective et pilote la réalisation du programme d'intérêt régional (dont l'animation technique est dédiée à une personne pour le réseau).

Le réseau intègre aujourd'hui l'agence de Clermont Métropole et devient Urba4.

L'agence de Clermont Métropole se positionne en tant que référent technique de la Région sur les enjeux métropolitains. Elle a en effet permis l'émergence du projet métropolitain, régi par un syndicat mixte «Métropole Clermont Auvergne Vichy». De plus, elle est également l'interlocuteur technique de la Région sur l'élaboration d'un programme FEDER 2014-2020 (axe projet urbain intégré).

* Pour plus d'informations sur les partenariats Régions - agences d'urbanisme, cf. Les dossiers FNAU, «les agences d'urbanisme en Région», n°34, avril 2015





Présidence

Michel Bazin
Vice Président de Nîmes Métropole

3 chiffres clés

Membres et adhérents : 28
Population couverte : 532 000 habitants
Effectif salarié : 12

3 missions remarquables

- Planification et programmation (SCoT, PDU, PLH...)
- Pôle métropolitain
- Observatoires (Risques Inondations, Habitat et Foncier)

Contact

Patrice Fournier - coordinateur
audrna@audrna.com
Arche Bötti 2, 115 allée Norbert Wiener
30 035 Nîmes cedex 1
<http://www.audrna.com>



Présidence

Annette Laigneau
Vice Présidente de Toulouse Métropole

3 chiffres clés

Membres et adhérents : 85
Population couverte : 2 000 000 habitants
Effectif salarié : 65

3 missions remarquables

- InterSCoT et grand bassin toulousain
- Référentiel métropolitain
- Dialogue métropolitain

Contact

Jean-Marc Mesquida - directeur général
auat@aua-toulouse.org
Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets
CS 97802 - 31078 Toulouse Cedex 4
<http://www.aua-toulouse.org>



Présidence

Jean-Paul Billés
Vice Président de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine

3 chiffres clés

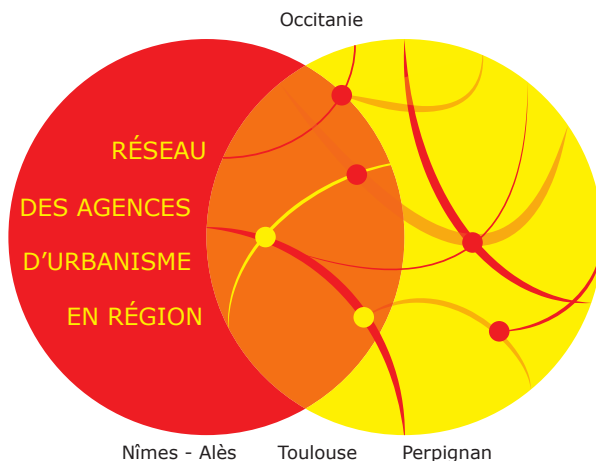
Membres et adhérents : 29
Population couverte : 495 600 habitants
Effectif salarié : 16

3 missions remarquables

- Planification stratégique (SCoT)
- Politiques sectorielles (PDH, PLH, PDU...)
- Observatoires Départementaux (Habitat, Mobilités et Risques)

Contact

Pascal Fourcade - directeur
aurca@aurca.org
19 Espace Méditerranée
66000 Perpignan
<http://www.aurca.org>



juillet 2016